

Ce CTPD, consacré essentiellement à la création des SIP dans le département (7) s'est tenu le lundi 10 mai après-midi. La délégation CGT a commencé par la lecture d'une déclaration liminaire :

Déclaration liminaire

Ce comité technique paritaire est principalement consacré à la mise en place des SIP dans notre département. Le congrès fondateur de la CGT Finances Publiques qui vient de se tenir a réaffirmé son exigence d'arrêt immédiat des SIP et plus largement de toutes les restructurations. Le Premier ministre F. Fillon vient d'annoncer le gel des dépenses publiques pendant trois ans. C'est un véritable plan de rigueur d'une brutalité sans précédent qui est en préparation. Une fois de plus le service public et les fonctionnaires sont pris pour cible. Le premier acte de ce plan doit être la prétendue « réforme » des retraites. Notre congrès a réaffirmé sa volonté de défendre le Code des pensions et son opposition à toute nouvelle dégradation.

Pas plus en France qu'en Grèce ce n'est aux fonctionnaires et aux salariés de payer une crise qui n'est pas la leur et de faire les frais de la soumission aux marchés financiers.

Les syndiqués CGT de la DGFIP ont décidé de créer un nouvel outil pour gagner sur leurs revendications.

Le congrès qui s'est déroulé du 3 au 7 mai a décidé la création du syndicat **CGT Finances Publiques**.

Dans les semaines qui viennent, les sections locales SNT et SNADGI vont de même créer des sections communes pour plus d'efficacité dans les luttes.

La CGT est le second syndicat au plan national à la DGFIP, elle est la première organisation syndicale dans le département et est fortement présente à un niveau similaire dans les 2 filières.

Rejoignez-nous !

Approbation du règlement intérieur du CTPD

Le nouveau règlement intérieur du CTPD a été adopté. La CGT et l'ensemble de la parité syndicale se sont abstenus.

Création des SIP de Clichy, Gennevilliers, Nanterre 1 (ex Sud-Ouest), Nanterre 2 (ex Ville), Sceaux-Nord, Sceaux-Sud,

La direction crée ces SIP pour le 1^{er} juillet 2010. Ils seront constitués d'une équipe d'accueil dédiée, de services de gestion composés d'agents chargés de l'assiette et d'agents chargés du recouvrement et d'équipes de contrôle.

Les sujets suivants ont été abordés.

Horaires Les horaires d'ouverture au public retenus par l'administration sont 8h45-12h00 et 13h15-16h00 pour Clichy et Nanterre. Pour Gennevilliers, Sceaux et Vanves les horaires d'ouverture sont 8h45-12h00 et 13h30-16h15.

Les « règles de vie quotidienne » prévues pour les services fusionnés s'appliqueront à partir du 1^{er} août 2010 dans ces services. Cela inclut notamment les horaires variables et le choix individuel des modules pour les agents ex-CP. Les agents des SIP concernés seront consultés « fin mai-début juin » pour déterminer le choix des plages fixes et variables au sein du service. La consultation est limitée à deux choix (3 pour Gennevilliers). Le premier correspond aux horaires pratiqués par les CDI et le deuxième à ceux pratiqués par les trésoreries et « mis en conformité avec la circulaire du 6 mars 2009 ».

Serveur vocal informatisé La direction a présenté une organisation type de l'accueil téléphonique, sous forme d'un serveur vocal informatisé (SVI), valable pour tous les SIP. Ce système laisse subsister un agent affecté au standard pour le cas où l'utilisateur demande à être placé en relation avec un agent d'accueil.

A notre demande, la direction a précisé que cette organisation serait appliquée dans tous les SIP, y compris ceux installés en 2009. Nous avons fait remarquer qu'avec ce dispositif, au demeurant complexe et rébarbatif pour le contribuable, l'appel aboutit à un service dit « tête de groupe », à charge pour les agents de mettre en relation le contribuable avec le bon service et le bon interlocuteur. Ainsi les agents en SIP ou en SIE effectuent une partie des tâches anciennement dévolues au standard traditionnel. Si, sur le papier, tout paraît simple, dans les faits il en va autrement. L'objectif réel est encore une fois de supprimer des emplois, quitte à dégrader les conditions de travail.

Accueil de Sceaux Une équipe de 8 agents (4 titulaires et 4 suppléants) a été constituée.

Nous avons regretté que la direction revienne à son schéma initial et ne tienne pas compte des souhaits des

agents du site (possibilité de roulement demandée par les agents de l'ex CP, suppléance élargie souhaitée par les agents de l'ex DGI). Il avait été envisagé un moment une équipe avec 5 suppléants. La Direction a toutefois précisé que le nombre d'agents de l'équipe d'accueil et notamment le nombre de suppléants était susceptible d'évolution en fonction des besoins.

La délégation CGT est également revenue sur la situation particulière de Sceaux compte tenu de la prise en charge d'un grand nombre de redevables de Chatenay-Malabry s'y présentant pour régler leur loyer en espèces. En effet, à la fermeture de la trésorerie de Chatenay, nous avons soulevé ce problème mais, il n'en a pas été tenu compte et les chiffres présentés à l'époque ne ressemblaient pas plus à la réalité qu'aujourd'hui. Dans un premier temps, il était prévu que les agents de l'accueil des SIP de Sceaux établiraient toutes les quittances (impôts, loyers, amendes...). Nous avons souligné que cette organisation ne serait souhaitable ni pour les agents, ni pour les redevables. La solution envisagée par la Direction est que le caissier établisse lui-même les quittances pour tous les produits qui ne relèvent pas des attributions du SIP.

Emplois : La CGT a souhaité mettre la question de l'emploi au cœur du débat sur les SIP.

Les documents de travail détaillant les grands sites (Nanterre et Sceaux) font état d'une répartition des agents de la Trésorerie dé-fusionnée en fonction des charges de chaque SIP :

- ↳ l'accueil commun sera assuré principalement par un SIP chef de file (Nanterre 1 et Sceaux Nord) appuyé par une équipe d'accueil de l'autre SIP,
- ↳ la répartition des restes à recouvrer à la date de la création des SIP se fera en fonction du périmètre géographique du SIP mais la responsabilité personnelle incombera à un seul comptable et donnera délégation pour le RAR ne relevant pas de son SIP.

Mais ce transfert d'emplois n'est qu'un redéploiement des emplois existants et ne prend pas en compte les questions d'accueil et la création de 2 comptabilités distinctes qui démultiplient les tâches.

Sur ces questions d'emplois, la Direction reste confiante, même lorsque nous lui avons fait remarquer qu'elle a supprimé 1,5 emplois à la Trésorerie de Nanterre et à celle de Sceaux en début d'année.

Cette même question d'emplois a de nouveau été évoquée lorsque nous avons abordé la question du devenir du site de Vanves. La Trésorerie de Vanves est une Recette Perception mixte de 7 agents, d'un comptable et d'un adjoint. La création du SIP de Vanves va transférer 3 agents ainsi que l'adjoint vers le CDI, il ne restera donc plus que 4 agents et un comptable pour gérer la commune, la maison de retraite ainsi que de nombreux budgets annexes, assurer le guichet et la comptabilité. La Direction nous ressasse depuis des semaines que des situations similaires existent en milieu rural sauf que Vanves est situé à un carrefour de plusieurs communes (30 à 40 000 habitants) et que son guichet attire de nombreux usagers.

Plus généralement, les créations de SIP, qui coupent les Trésoreries en 2, posent réellement la problématique de l'emploi. La CGT, lors de ses visites de services (Montrouge, Issy, Vanves, Gennevilliers, Nanterre et Sceaux) a fait remonter les revendications des collègues à la Direction. Celle-ci se retranche derrière la nécessité dogmatique de supprimer des emplois au risque désormais de mettre nos missions en réel danger.

Ci-dessous le tableau des postes vacants par filière dans le 92

	A	B	C	TOTAL
Filière Gestion Publique	-3	-8	-13	-24
Filière Fiscale	-38	-7	-31	-76
TOTAL	-41	-15	-44	-100

Cette question des emplois se pose de plus en plus cruellement d'ailleurs dans chaque site. La Direction nous a transmis un état des effectifs au 01/03/2010 et ça n'est pas fameux : **100 postes non pourvus dans le département!!!**

Votes sur la création des SIP : CGT, FO, SUD-SNUI, CFDT contre. Administration pour.

Votes sur les propositions de choix pour les horaires variables : CGT, SUD-SNUI, CFDT abstention. FO contre. Administration pour.

Présentation du bilan de la notation 2009 pour la filière fiscale

Un bilan des attributions de majorations pour les agents de la filière fiscale, y compris suite à CAPL, a été présenté. Parmi les éléments statistiques fournis par la direction figurent les notes négatives et le bilan des appels de notation. Ainsi en 2009, dix notes négatives ont été attribuées à des agents de la DSF Nord contre sept aux agents de la DSF Sud.

Pour le 92 Nord : 12 A, 16 B et 5 C ont fait appel. Douze notes et onze appréciations ont été modifiées.

Pour le 92 Sud : 8 A, 10 B et 8 C ont fait appel. Onze notes et dix appréciations ont été modifiées.

Il a été précisé que dans le cas où subsistent des majorations non attribuées, elles sont mises en réserve au sein

de la DDFIP pour une utilisation éventuelle, étant précisé que les 0,06 sont fractionnés en trois 0,02.

A noter que l'attribution d'une note négative entraîne le reversement par l'agent concerné de la prime d'intéressement.

Pour la Filière Gestion Publique, le bilan notation aura lieu en CAP. De plus, la campagne notation n'est pas terminée et la notation finale devrait intervenir vers le 20 -25 mai.

Ponts naturels 2010 et journée «Ministre»

Suite à la circulaire transmise par la DGFIP, les modalités d'adoption des ponts naturels ont été changées suite à l'instauration de cette fameuse journée d'autorisation d'absence exceptionnelle.

Cette journée «ministre» doit être positionnée prioritairement sur un pont «naturel», soit le 14 mai, soit le 12 novembre. Outre cette journée, les ponts naturels peuvent être financés par des jours de congés, des RTT, le CET ou des récupérations d'horaires variables.

Votes : CGT, SUD-SNUI, CFDT abstention. FO pour. Administration pour.

Bilan 2009 et Dispositif de la campagne IR 2010

Bilan 2009 : Nous avons rappelé les difficultés occasionnées par l'envoi d'un seul imprimé de déclaration contre deux précédemment et regretté que cette mesure soit reconduite en 2010. La direction a expliqué que les contribuables s'en accommodaient et qu'une part croissante recourait à la télédéclaration.

Campagne 2010 : La direction a présenté le dispositif de la campagne d'information 2010. L'accent est fortement mis sur la promotion de la télédéclaration.

Notre délégation a d'abord rappelé le fait que cette année entraine en vigueur la suppression progressive de la demi-part pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves, ayant élevé au moins un enfant.

Beaucoup de contribuables vont découvrir cette mesure et toutes ses implications, au-delà du seul impôt sur le revenu (remise en cause de réductions en matière d'impôts locaux et d'avantages sociaux multiples). Cela ne manquera pas de générer un flux important de demandes, voire de récriminations, auquel les agents devront faire face.

La direction s'est contentée d'en prendre acte.

Au cours de la discussion, il a été fait état incidemment d'un dispositif sur la trésorerie de Boulogne d'aide des usagers à la télédéclaration. Un ordinateur est mis à la disposition des contribuables afin de les inciter à remplir leur déclaration sur Internet. La direction s'en est félicitée.

Pour notre part nous constatons que des moyens sont dégagés pour des opérations de communication alors que les services ont les plus grandes difficultés à accomplir l'intégralité de leurs missions.

Cela est d'autant plus dommageable que nous savons tous que l'objectif réel de la télédéclaration est non le service à l'usager mais la suppression d'emplois et que ce n'est là que le début du transfert sur le contribuable de travaux et de responsabilités qui normalement incombent à l'administration. Rappelons que 109 postes seront supprimés au niveau national à la DGFIP en 2010 (dont 4 dans les Hauts-de-Seine) au titre des prétendus gains de productivité réalisés avec télé IR.

Par ailleurs notre délégation a protesté contre l'ouverture méridienne durant la dernière semaine de la campagne. Avec les horaires classiques, compte tenu des débordements horaires dans la réception, dans les faits les agents ont déjà du mal à prendre leurs trois quarts d'heure minimum de pause repas. Avec cette ouverture méridienne, qui recueille l'enthousiasme de la direction, les agents une fois de plus font les frais des opérations d'affichage en direction du public.

La direction a invoqué le service public et la nécessité d'un accueil de proximité. A rapprocher des 1 000 suppressions de trésoreries (sur un total de 4 000) décidées par l'administration ces dernières années!!!

La CGT est également intervenue pour dénoncer la pression exercée à l'encontre des agents du CDI de Nanterre Sud-Ouest à qui l'on demande de traiter les anomalies BNDP (foncier) alors que tout l'effectif est mobilisé pour la campagne IR. Il a été demandé que cesse la pression et que des renforts soient affectés sur ce CDI afin de résorber le retard en matière de foncier (sujet à propos duquel la direction a déjà été alertée à plusieurs reprises). Pour la Direction, M. Bibollet a confirmé que la priorité actuelle était la campagne IR et que la situation de ce service serait examinée.

Questions diverses

Bilan Plan Pandémie : La CGT a demandé à nouveau que soit communiqué un bilan humain et financier du Plan Pandémie pour les Hauts-de-Seine. Cette demande avait déjà été formulée lors d'un dernier CTP, ce qui était resté lettre morte. La CGT a fourni à l'administration le document très complet fait par le Val de Marne pour que l'on s'en inspire ici. Nous attendons, donc !.

Villeneuve la Garenne : Nous avons demandé où en était la réparation de la porte de la Trésorerie de Villeneuve. Malgré une 1ère intervention de l'entreprise, elle ne fonctionne toujours pas. Il nous a été répondu que c'était en cours.

Choix du module horaire individuel pour l'Equipe de renfort : La CGT a interrogé la Direction pour connaître les avancées de la réflexion de la DG pour cette mise en place pour ses agents. Pour l'instant, selon eux, cela ne semble pas possible car Agora n'est présent que dans les services fusionnés et que GTT (gestionnaire des horaires variables dans les trésoreries) ne reconnaît que 2 modules horaires...

Indemnités des agents A, B et C chargés de la comptabilité des Offices de l'Habitat gérés par un comptable public : Une instruction du 2 novembre 2009 instaure des indemnités à verser aux cadres A, B et C gérant des OPH à compter du 01/01/2010. La CGT avait déjà posé la question en début d'année pour connaître les modalités de mise en œuvre de cette instruction. Là, encore, la Direction était en train d'y réfléchir et il ne semble pas qu'au jour d'aujourd'hui, leur réflexion ait avancé. Nous reviendrons donc régulièrement aux nouvelles.

Département informatique : Nous avons, une nouvelle fois, évoqué la situation des services exploitation et éditique qui, pour se consacrer exclusivement à l'édition et l'envoi des lettre-chèques «compensation taxe carbone», ont vu une partie de leur charge de travail partir vers le privé. Nous savons ce qu'il est advenu de la taxe carbone et aujourd'hui, le Département Informatique est dépourvu d'activité autre que les affaires courantes. A cela s'ajoute les incertitudes quant à l'avenir de ce service qui doit transférer l'ensemble de son activité vers le Centre Editique de Meyzieu. Depuis des mois, nous demandons des garanties à la Direction (le retour des travaux externalisés, l'anticipation sur d'éventuels reclassements des collègues ayant la qualification informatique ou pas...). La réponse de la Direction ... l'avenir de l'informatique à la DGFIP est du ressort de la Direction Générale. Les collègues apprécieront.

Brigade domaniale : Nous avons évoqué les vacances découlant de départs en retraite annoncés (3 dans la brigade sud et 2 au nord). La direction a répondu qu'elle n'ignorait pas cette situation et qu'elle ferait appel comme les années passées à de nouveaux inspecteurs issus de l'école nationale du Trésor.

Service courrier de Montrouge : Il apparaît qu'il a été demandé au service courrier du SIP de traiter le courrier du SPL. Nous avons fait remarquer que le service courrier relevait du SIP, qu'il avait déjà intégré le courrier de la partie recouvrement des impôts des particuliers incluse dans le SIP et qu'en tout état de cause le courrier du SPL ne pouvait lui incomber.

La direction a indiqué qu'elle découvrirait le problème et qu'elle l'étudierait.

Frais de déplacement : Interpellée par les représentants syndicaux, la direction a reconnu qu'un retard avait été pris, elle a invoqué le traitement de l'indemnisation des vacances pour la pandémie.

La délégation CGT

Jacqueline JOLLY - Anne GIRAUDON - Gislhaine MASONI - Carole LAFON - Luc BENOIT

Philippe GEOFFRE - Philippe KERGOAT - Pierre-Jean BERTHOUMIEU



Bulletin d'adhésion
J'adhère à la CGT :

NOM : Prénom :

Grade : Echelon :

Lieu de travail :

Tél :

Adresse électronique :

Date :

Signature :

Pour l'ex-DSF Sud - A remettre à Philippe GEOFFRE (CDI Montrouge) ou à un militant CGT

Pour l'ex-DSF Nord - A remettre à Luc BENOIT (HDF Nanterre) ou à un militant CGT

Pour l'ex-Trésor - A remettre à Carole LAFON (TG-Case CGT) ou à un militant CGT